

- b) soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l'intéressé(e) pour les salariés ;
6. un extrait certifié conforme du livret de famille datant de moins de trois (3) mois et précisant la composition de la famille du père ou du tuteur de l'intéressé(e), (le nom du candidat doit y figurer) ;
  7. une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2018;
  8. une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2018 ;
  9. une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
  10. une double feuille quadrillée de format 21 x 29,5 portant sur la première page les indications suivantes :

Etablissement.....

Série du baccalauréat.....

Nom.....

Prénom(s).....

Date et lieu de naissance.....

**\*La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au vendredi 31 août 2018 à 16 heures au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 621, avenue de La Grande Chancellerie.**

**\*Le programme de dépôt des dossiers peut être consulté au CIOSPB ou dans les Directions régionales des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (DREPS-MENA).**

**NB : Les dossiers incomplets ne seront pas reçus.**

**P/le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général**



**Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**  
Officier de l'Ordre national